



# Atelier de co-conception Héritage Champlain

## Rapport sommaire



Ponts  
JACQUES CARTIER +  
CHAMPLAIN  
Bridges  
Canada

Mars 2020

## Table des matières

Introduction .....	3
Le programme Héritage Champlain .....	3
L'atelier de co-conception .....	3
Le rapport sommaire .....	3
Description de l'activité .....	4
Participants .....	4
Déroulement .....	4
Vision d'ensemble .....	5
Bénéfices pour la grande région de Montréal .....	5
Concept unificateur .....	5
Commémoration du pont Champlain d'origine .....	6
L'aménagement des sites .....	6
Site ❶ : Île-des-Sœurs .....	6
Site ❷ : Estacade du pont Champlain .....	7
Site ❸ : Digue de la Voie maritime du Saint-Laurent .....	8
Site ❹ : Emprise du pont à Brossard .....	9
Points sommaires en fin d'activité .....	9
Conclusion .....	10
Principales tendances et orientations .....	10

## Introduction

Le pont Champlain d'origine a été mis hors service le 28 juin 2019 après l'ouverture du pont Samuel-De Champlain. Cette structure, en fin de vie utile, sera démantelée à partir de 2020. Sa déconstruction permettra de libérer des terrains en berges équivalents à sept hectares et d'y réaliser un projet à vocation publique. Ce volet, intitulé « Héritage Champlain », est un programme visant à mettre en valeur les berges ainsi libérées et l'Estacade traversant le fleuve Saint-Laurent.

### Le programme Héritage Champlain

Dans le but de mettre en valeur les berges et l'Estacade du pont Champlain, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a mis en place le programme Héritage Champlain, lequel encadre la réalisation de projets d'aménagement sur les terrains qui seront libérés par la déconstruction du pont. Ce programme est une occasion de créer un lieu unique, d'offrir à la communauté un accès privilégié au fleuve Saint-Laurent, et de conserver certains éléments du pont afin de commémorer sa place dans l'histoire de Montréal. Il s'inscrit dans les objectifs de la Stratégie de développement durable du gouvernement fédéral qui sont de :

- Favoriser le rapprochement des Canadiens avec la nature;
- Maintenir les populations d'espèces sauvages en santé;
- Faire la promotion de collectivités sûres et en santé.

En décembre 2019, PJCCI a organisé un atelier de co-conception afin de s'assurer que les projets d'aménagement sur le territoire répondent aux attentes de la collectivité en fonction des trois grands axes issus des consultations publiques, soit la mobilité active, l'accès à l'eau et la commémoration.

### L'atelier de co-conception

L'atelier de co-conception avait pour objectif de mettre à contribution la collectivité afin de générer des idées pour la mise en valeur des berges et de l'Estacade à des fins de mobilité active, d'accès à l'eau et de commémoration. L'atelier a été conçu dans le but d'approfondir la réflexion sur ces trois grands axes, lesquels sont ressortis comme principaux thèmes lors des consultations publiques sur le projet de déconstruction qui ont eu lieu au printemps 2019.

### Le rapport sommaire

Ce rapport présente les faits saillants des discussions et des réflexions qui ont eu lieu lors de l'atelier. Il sera considéré dans la conception des interventions réalisées dans le cadre du programme Héritage Champlain.



## Description de l'activité

### Participants

La participation à l'atelier était sur invitation. En plus des représentants de PJCCI et de leurs consultants, les groupes de parties prenantes suivants ont été invités à participer :

- Les participants aux consultations du printemps 2019 ayant indiqué leur intérêt à participer à un futur atelier sur la mise en valeur des berges et de l'Estacade
- Les membres du Comité-conseil sur la déconstruction
- Des parties prenantes impliquées dans le cadre du projet de déconstruction
- Des professionnels et intervenants issus de plusieurs milieux tels que l'environnement, les arts visuels, le tourisme, le sport et loisir, la culture, et le patrimoine
- Des chercheurs et représentants du milieu académique, notamment dans les secteurs de l'aménagement, du design, du génie et de l'environnement

Un groupe de 11 étudiants de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal a également participé à l'atelier. Leur rôle était de contribuer aux discussions par leurs connaissances et de fournir leur appui en matière de logistique et de prise de notes lors de l'activité.

En tout, 72 personnes ont participé à l'atelier de co-conception.

### Guide du participant

Un cahier de préparation (voir cahier du participant en annexe) a été transmis à tous les invités au moment de la confirmation de leur présence. Ce cahier contenait toute l'information nécessaire pour se préparer à participer à l'atelier, soit :

- Des informations pratiques sur l'atelier;
- Une description du projet de déconstruction et du programme Héritage Champlain;
- Une description des quatre sites à mettre en valeur;
- Un retour sur les idées proposées par le public lors des consultations précédentes;
- Des contraintes de mise en œuvre pour l'ensemble des sites;
- Les structures existantes pouvant être conservées;
- Des réflexions préliminaires de PJCCI.

### Déroulement

L'activité s'est déroulée en soirée le 2 décembre 2019. Les participants ont été accueillis par un mot de bienvenue, suivi de trois présentations :

- Projet de déconstruction ainsi que des objectifs et orientations du programme Héritage Champlain présenté par PJCCI;
- Caractéristiques des sites à mettre en valeur;
- Enjeux et contexte métropolitain présentés par Jean-Paul Boudreau, membre de la Chaire Fayolle-Magil - Architecture, construction, durabilité à l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Les participants ont ensuite été invités à échanger lors de deux périodes de discussions en tables rondes, chacune d'une durée de 60 minutes. La première période de discussion portait sur une vision pour l'ensemble du territoire comprenant les berges ainsi que l'Estacade, puis la seconde discussion portait sur les interventions en matière d'aménagement pour les différents sites ciblés. Pour cette deuxième

période de discussion, les participants ont été regroupés selon leur préférence parmi les quatre sites suivants :

- ① Île-des-Sœurs
- ② Estacade du pont Champlain
- ③ Digue de la Voie maritime du Saint-Laurent
- ④ Emprise du pont à Brossard

Les tables rondes de 8 personnes étaient autoanimées. À chaque table, un étudiant agissait comme rapporteur. Ceux-ci disposaient d'une feuille de saisie pour noter les faits saillants des discussions et saisir les principales idées. Une plénière a suivi chacune des deux discussions en tables rondes. Chaque rapporteur disposait de quelques minutes pour partager avec l'ensemble des participants les principales idées retenues par sa table.

Des plans et du matériel de dessin étaient disponibles à chaque table dans le but de stimuler la créativité et l'expression de concepts par les participants.

## Vision d'ensemble

Les questions de réflexion suivantes guidaient la première période de discussion :

1. Comment le projet Héritage Champlain peut-il profiter à la communauté de la grande région de Montréal ?
2. Sur quel thème ou élément unificateur peut-on miser pour définir un projet d'ensemble intégrant les différents sites?
3. Comment commémorer la présence du pont Champlain d'origine et son importance dans le développement urbain des deux rives?

## Bénéfices pour la grande région de Montréal

Les participants ont évoqué plusieurs bénéfices potentiels de l'aménagement du site pour la grande région de Montréal, les éléments suivants ont retenu le plus d'attention :

- La vision du projet à l'échelle métropolitaine et les liens avec les autres projets riverains
- L'appropriation des berges et l'accès à l'eau par l'ajout de points d'accès publics
- L'amélioration du réseau de mobilité active et de promenade, notamment sous forme de boucles et de circuits
- L'ajout d'activités de loisir et le plein air, notamment la pêche sportive
- La restauration du milieu naturel et des corridors de biodiversité
- L'activité à longueur d'année
- La création de lieux de détente et de contemplation

## Concept unificateur

Quant à la définition d'un projet d'ensemble qui intègre les différentes interventions à l'échelle du territoire, les conversations en sous-groupes ont soulevé plusieurs éléments pouvant contribuer à un concept unificateur. Les principaux éléments évoqués sont :

- L'importance historique du fleuve et de sa ressource (l'eau), pour la grande région de Montréal;
- La connectivité de l'ensemble du territoire et l'accessibilité aux différents sites riverains;
- L'utilisation des technologies de réalité virtuelle ou augmentée pour visualiser ou commémorer le pont d'origine;
- L'interprétation du site et de son histoire.

D'autres aspects tels que le sport et le loisir, les aménagements ludiques et les arts ont également été mentionnés à plusieurs reprises comme étant des éléments unificateurs.

## Commémoration du pont Champlain d'origine

Pour ce qui est de la commémoration du pont dans les aménagements futurs du territoire, une multitude de propositions et d'idées a émergé des discussions.

- Mettre en valeur l'importance historique du fleuve comme voie pour la navigation, le commerce et le développement du territoire
- Utiliser des pièces et assemblages du pont déconstruit dans les aménagements futurs
- Maintenir des piles en place comme vestiges et témoins de la présence du pont
- Rappeler autant l'apport du pont que les raisons de sa fin de vie prématurée
- Intégrer des expositions à ciel ouvert
- Interpréter la présence autochtone dans les aménagements
- Inclure des œuvres monumentales commémoratives et fournir des vues encadrées pour favoriser l'observation d'éléments commémoratifs

## L'aménagement des sites

Pour discuter des interventions en matière d'aménagement sur les différents sites ciblés qui sont à mettre en valeur, les participants étaient regroupés selon le site de leur choix.

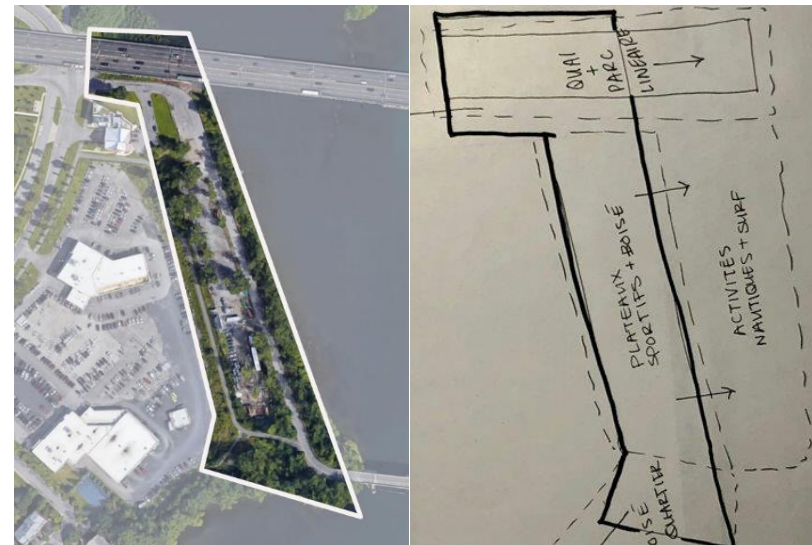
Les questions de départ pour guider la réflexion étaient les suivantes :

1. Quels sont les aménagements et activités à privilégier pour ce site?

2. Comment pourrait-on réutiliser les matériaux de déconstruction dans les aménagements?
3. Quel est le meilleur usage pour les piles conservées sur ce site?

### Site ① : Île-des-Sœurs

Trois tables se sont concentrées sur la mise en valeur du site à L'Île-des-Sœurs.



### Activités et aménagements à privilégier

Les participants ont souligné que le site de L'Île-des-Sœurs est le seul des quatre sites visés qui jouxte un secteur habité, ce qui doit être pris en compte dans les activités et aménagements à envisager. La naturalisation des berges, l'aménagement d'espaces verts, la création d'un musée à ciel ouvert, l'aménagement d'installations sportives (terrains de jeux, vague de surf) et la construction d'un quai sont les principales propositions apportées.

### Valorisation des matériaux

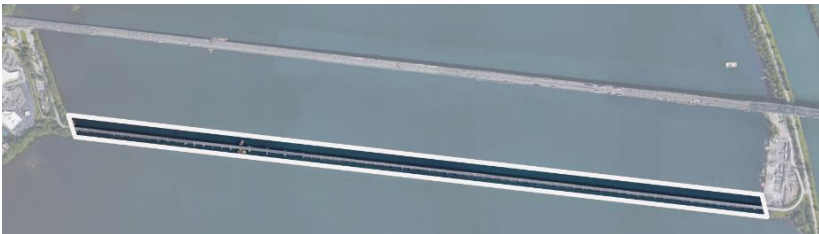
Les participants ont identifié le mobilier urbain, la future station du REM, les sculptures et œuvres, les modules de jeux, ainsi que le quai et des rampes d'accès à l'eau comme étant des aménagements ou des éléments bâtis qui pourraient incorporer des matériaux ou pièces du pont déconstruit.

### Usage des piles conservées

Il est souhaité par plusieurs de maintenir quelques piles dans leur état actuel. Celles-ci pourraient être utilisées soit pour des projections lumineuses, pour des sculptures à même les piles ou encore pour construire une passerelle ou un nouvel accès au fleuve.

## Site ② : Estacade du pont Champlain

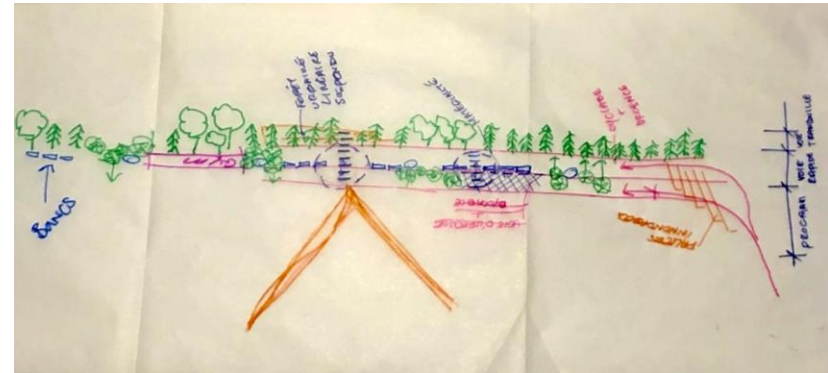
Deux groupes de participants se sont penchés sur l'aménagement de l'Estacade du pont Champlain. Ce site linéaire se distingue des trois autres, agissant comme liens entre deux sites en rive.



### Activités et aménagements à privilégier

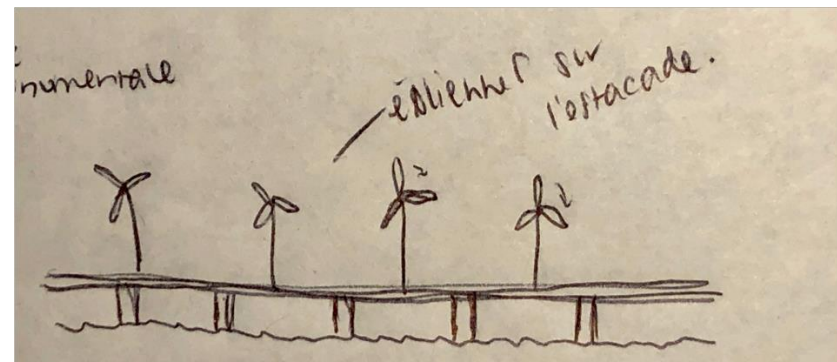
Les principaux concepts avancés consacrent le rôle d'axe de mobilité active et d'activité sportive et de promenade piétonne. Plusieurs ont souhaité voir un partage de l'espace en fonction des modes et vitesses de déplacement. Il a également été souligné qu'une voie de desserte pour des véhicules d'urgence ou d'entretien devra être maintenue. D'autres idées proposent l'inclusion de passerelles et de descentes

vers le fleuve, l'ajout de haltes d'observation et de repos et des jeux d'eau. L'idée de végétaliser ou verdir l'Estacade est également ressortie.



### Valorisation des matériaux

Plusieurs ont évoqué l'aménagement paysager et le mobilier urbain comme étant des avenues pour réutiliser des pièces ou matériaux issus de la déconstruction du pont. D'autres idées incluent l'utilisation des matériaux du pont pour suspendre des éléments, notamment de la végétation sur un treillis, ou pour construire des accès vers le fleuve, des belvédères, des abris pour protéger les usagers du vent ou du soleil.



### Site ③ : Digue de la Voie maritime du Saint-Laurent

Deux groupes de discussion ont réfléchi sur l'avenir du site situé sur la digue de la Voie maritime. Ce site a été identifié comme étant un « nœud » connectant les différents parcours, dont celui de la digue de la Voie maritime.



#### Activités et aménagements à privilégier

Déoulant de cette idée de « nœud », plusieurs participants ont proposé que ce site constitue un arrêt contemplatif et une halte avec services (ex. : toilettes publiques). Il a été suggéré de prévoir un accès à l'eau et des points d'intérêt, particulièrement en ce qui concerne la biodiversité et le milieu naturel – avec des attraits en lien avec la faune, la flore, l'eau, l'air et le sol.

#### Valorisation des matériaux

Pour ce site en particulier, il a été suggéré de conserver des assemblages issus du pont, notamment pour des sculptures ou d'autres ouvrages artistiques.

#### Usage des piles conservées

Pour ce qui est des piles, les deux groupes ont convenu qu'il était souhaitable de garder une ou plusieurs piles dans leur état actuel en tant que vestiges ou points de repère. La possibilité de faire des sculptures à même les piles conservées a également été un sujet de discussion.





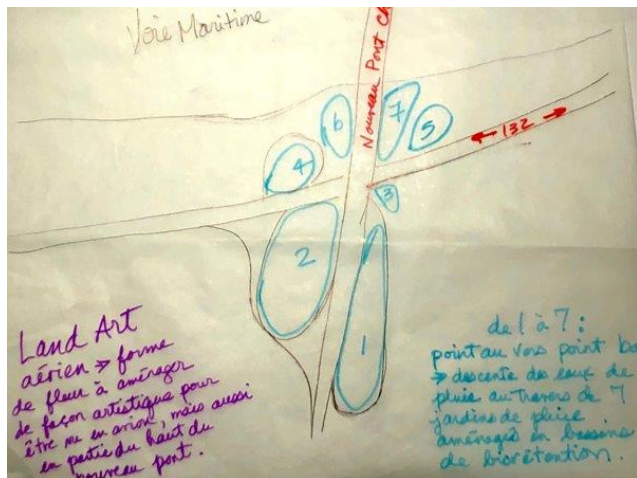
## Site 4 : Emprise du pont à Brossard

Trois groupes de discussion ont porté sur l'emprise située à Brossard.



### Activités et aménagements à privilégier

Il a été proposé d'aménager des espaces pour la pêche sportive, de faciliter l'accès aux piétons et cyclistes à partir des secteurs voisins, d'aménager des lieux de détente et d'observation, de naturaliser les berges et de créer des jardins de pluie et des œuvres de type « land art ».



### Valorisation des matériaux

En matière de réutilisation des matériaux, les avenues proposées pour ce site étaient la création d'habitats pour la faune et la flore, des structures visant le cadrage de vues afin de cibler ou d'accentuer la perception d'éléments du paysage, le marquage au sol et la création d'espaces minéraux, le mobilier urbain ainsi que les modules de jeux.

### Usage des piles conservées

Il a été proposé d'utiliser une ou plusieurs piles pour aménager un quai du côté de Brossard sans compromettre leur visibilité en tant que vestiges du pont déconstruit. Il a également été suggéré de laisser la nature repousser autour des piles, de les végétaliser ou de les utiliser comme tours d'observation.

### Points sommaires en fin d'activité

Pour conclure l'activité, les participants ont eu l'occasion d'exprimer des commentaires additionnels à l'ensemble de la salle. Plusieurs personnes se sont prononcées pour faire état des apprentissages et des leçons retenues de cet atelier. L'importance d'arrimer les différentes interventions entre les sites visés par le projet Héritage Champlain et les autres secteurs riverains a été réitérée. Certains ont soulevé la nordicité du lieu comme critère à ne pas oublier dans le choix des aménagements et des activités. En dernier lieu, plusieurs ont partagé le souhait que les futurs aménagements valorisent non seulement le pont Champlain d'origine, mais aussi les concepteurs, constructeurs et ouvriers qui ont contribué à la réalisation de l'ouvrage d'art et, enfin, les apprentissages qu'on a pu en tirer de son évolution.

## Conclusion

### Principales tendances et orientations

Les discussions lors de l'atelier de co-conception Héritage Champlain ont permis de réfléchir à des idées fédératrices et des orientations à privilégier pour la suite.

Tout d'abord, la réappropriation citoyenne des berges a émergé comme un aspect central de cet exercice de réflexion, exprimé à travers des thèmes récurrents comme l'accès public au fleuve. La mise en valeur des actifs du pont Champlain peut ainsi combler un souhait de la collectivité de voir aménager des espaces publics au bord du fleuve.

Il y a également eu convergence sur l'importance que les interventions sur les différents sites s'inscrivent dans une vision d'ensemble.

En dernier lieu, les participants ont exprimé le souhait de traiter le territoire couvert par le projet pour qu'il devienne une destination métropolitaine s'inscrivant également dans une vision d'ensemble à l'échelle régionale, liant d'autres circuits et attraits en rive du fleuve.